



GUIDE DES FORMATIONS

Pour les professionnels du sport
et de l'animation

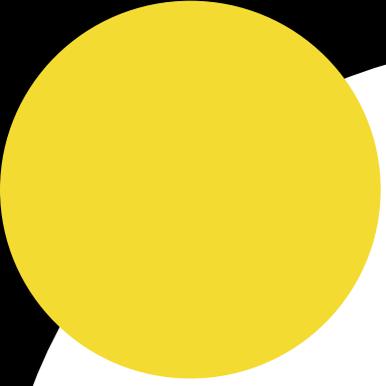
SUIVEZ-NOUS



LIGUE BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
FFHANDBALL



ÉDITO



IDSF

L'institut de Développement du Sport par la Formation en quelques mots...

La création

L'institut de formation de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de handball à été créé en 2010 et dispense des **formations en direction des handballeurs** (dirigeants, animateurs, entraîneurs, arbitres...) mais développe également une gamme de dans d'autres **secteurs d'activités du sport et de l'animation** (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) habilité par le ministère des Sports.

La saison 2018-2019 est la saison de tous les changements en matière de formation avec la mise en place d'une réforme engagée par l'Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi de la Fédération Française de Handball.

La réforme

Depuis **septembre 2019**, notre nouvelle offre de formations offre un éventail complet pour le bénévole qui débute dans l'animation, le dirigeant, l'arbitre ou l'entraîneur bénévole confirmé jusqu'aux entraîneurs salariés des clubs permettant à chacun de s'engager dans un cursus selon son niveau d'exigence.

Une nouvelle dimension

Après plus de 10 ans d'expérience dans la formation professionnelle, l'IDSF devient **CFA au 1er juillet 2021 !**

Les centres de formation d'apprentis (CFA) donnent aux apprentis une formation générale et technique qui complète la formation reçue dans les entreprises. En devenant CFA, l'Institut de Développement du Sport par Formation s'engage à construire une formation complète qui s'adjoint à la formation pratique de l'apprenti dans l'entreprise.

Selon les diplômes préparés, le temps de formation en CFA varie de 400 à 675 heures minimum par année. Nos formations s'articule de manière étroite entre les deux lieux où l'apprenti acquiert des compétences professionnelles.

LEXIQUE

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

CPJEPS : Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

AHB : animateur de Handball

ACHB : accompagnateur de Handball

ER : entraîneur Régional

EIR : entraîneur Inter-Régional

EF : entraîneur Fédéral

BEES 1° : Brevet État Educateur Sportif 1° degré

BEES 2° : Brevet État Educateur Sportif 2° degré

IFFE : Institut Fédéral Formation Emploi

FFHB : Fédération Française de Handball

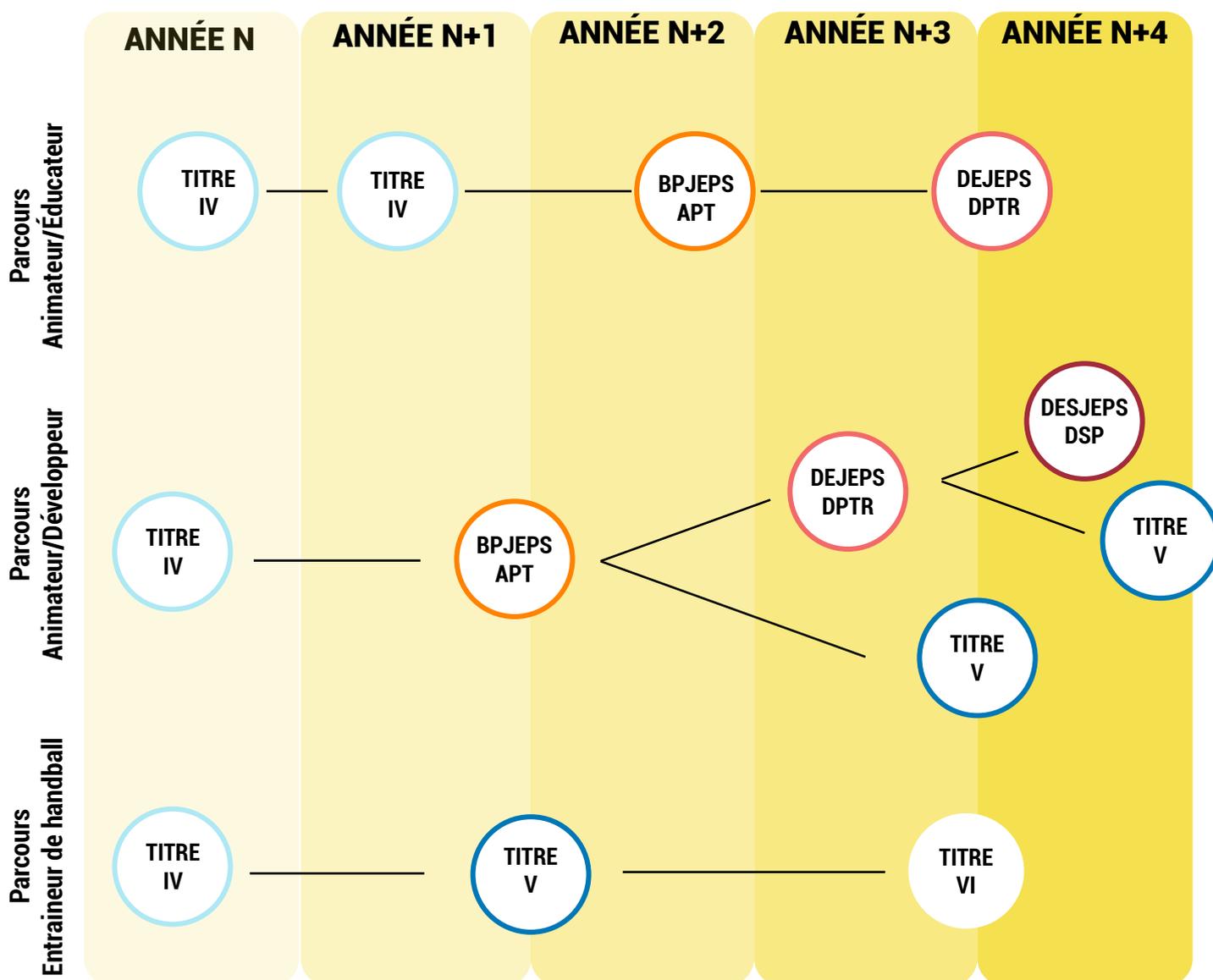
FOAD : Formation Ouverte à Distance

SOMMAIRE

	PARCOURS DE FORMATION.....	6
	ORGANIGRAMME.....	7
	FORMATIONS PROFESSIONNELLES	
	CPJEPS - animateur-trice d'activité et de vie quotidienne.....	8
	BPJEPS - Activités Physiques pour Tous	11
	Titre IV - Éducateur de handball	14
	Titre V - Entraîneur de handball	18
	DESJEPS - Directeur de structure	21
	CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES PROFESSIONNELLES	
	CS AMAP - Animation et maintien de l'autonomie de la personne	24
	CC DACM - Directeur d'un accueil collectif de mineurs	27
	ÉQUIVALENCES.....	30
	FORMATION BÉNÉVOLES.....	36
	TAXE D'APPRENTISSAGE.....	37
	ACCESSIBILITÉ.....	38

PARCOURS DE FORMATION

Vous souhaitez exercer un métier dans le domaine du sport et de l'encadrement ? Au travers de notre institut de formation, nous vous offrons la possibilité de profiter d'un parcours complet qui vous permettra d'avancer étape par étape dans la construction de votre projet professionnel sous le statut d'apprenti.



ORGANIGRAMME

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Relation partenaires, RH, développement, politique formation emploi

Marie-Albert DUFFAIT
Président

Joëlle DEMOUGE
Responsable pédago-

Nicolas CLERC
Directeur

Bruno MENAGER

Mourad OUAZIR
Consultant

Alexandra DEMANGE
Coordinatrice

Sabine DUREISSEIX

CONSEIL OPÉRATIONNEL

Points réguliers sur inscriptions, financement, facturation, convocations, qualiopi, relations structures, suivi veille légale et réglementaire, suivi des réclamations

Marie-Albert DUFFAIT
Président

Joëlle DEMOUGE
Resp. pédagogique

Mourad OUAZIR
Consultat

Nicolas CLERC
Directeur CFA

Alexandra DEMANGE
Coordinatrice

Clémence BERCOT
Resp. Administrative

Stéphanie ARAUJO
Resp. financière

Quintia LOCATELLI
Communication

Audrey CHAPUIS
Gestion CFA/GE

Nicolas KEITA
Coordonnateur péda

Cyril STUNAU
Coordonnateur péda

Thomas SKAGAMMAR
Coordonnateur péda

CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Habilitations, contenus, parcours, certifications, positionnement, tests, pédagogie, FOAD, emploi, alternance, tutorat, maitre d'apprentissage, vielle emploi, innovation pédagogique et technologie

Joëlle DEMOUGE
Resp. pédagogique

Mourad OUAZIR
Consultant

Alexandra DEMANGE
Coordinatrice

Nicolas KEITA
Coordonnateur T5

Jérôme ROUSSEAU
Coordonnateur CPJEPS

Thibaud SURIVET
Coordonnateur BP APT

Pierre VAUCHEZ
Coordonnateur arbitrage

Patrice JADEL
Coordonnateur arbitrage

CPJEPS

**Animateur-trice d'activité et
de vie quotidienne**

EN PARTENARIAT AVEC

CREPS
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



**DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE**



CPJEPS

Animateur-trice d'activité de la vie quotidienne

Descriptif

Ce diplôme prépare aux métiers de l'animation sportive et socioculturelle. Il s'adresse aux personnes souhaitant animer au sein de structures associatives (scolaire, extra-scolaire, EHPAD, centres sociaux, MJE, etc).

Objectifs

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.

Compétences visées

- Être capable d'assurer l'accueil des différents publics, concevoir et animer des activités éducatives en direction de groupes
- Être capable de gérer et animer les temps de vie quotidienne du groupe
Être capable de participer au déploiement des projets de la structure qui l'emploie
- Être capable de concourir aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté

Métiers visés

Le métier se situe principalement dans les accueils collectifs de mineurs (périscolaires, loisirs, séjours de vacances). Il peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

- *Animateur enfance- jeunesse*
- *Animateur en accueil de loisirs*
- *Animateur en accueil de loisirs périscolaires*



CPJEPS

Animateur-trice d'activité de la vie quotidienne

Pré-requis

Avoir 17 ans révolu à l'entrée en formation

Durée / Lieux

400 heures de formation en centre
300 heures en alternance minimum

Formation sur 6 mois en alternance,
hors vacances scolaires

Trois sites différents :

Besançon (25)

Le Creusot (71)

Saint-Claude (39)



Inscription

Inscription sur dossier

Pour plus de détail, rendez-vous en ligne sur le site en cliquant ici



Contact

Saint-Claude

Jérôme ROUSSEAU

5239000.jousseau@ffhandball.net

Le Creusot

Thibaud SURIVET

tsurivet@cd2000.fr

Besançon

Alexandra DEMANGE

5200000.ademange@ffhandball.net



Plus d'informations

Retrouvez toutes les informations sur le site internet en cliquant juste ici



BPJEPS

Activités Physiques pour Tous

EN PARTENARIAT AVEC





BPJEPS

Activités Physiques pour Tous

Descriptif

Le BPJEPS APT (Activités Physiques pour Tous) est un diplôme qui prépare aux métiers de l'animation et de l'entraînement sportif. Le titulaire du BPJEPS Activités Physiques pour Tous conduit ou accompagne un projet d'animation ou d'initiation en encadrant des activités et/ou projets collectifs.

Objectifs

L'éducateur de handball a pour objectif d'animer les différentes offres de pratiques, d'encadrer la pratique sportive dite traditionnelle et compétitive, promouvoir les activités et les services de la structure.

Compétences visées

- Être capable d'animer en toute sécurité
- Être capable de prendre en charge tous les groupes d'âge
- Être capable de dynamiser une séance
- Diversifier son champ disciplinaire
- Être capable de monter un projet d'animation
- Être capable de préparer un cycle d'apprentissage

Métiers visés

Le BPJEPS APT est un diplôme d'Etat de niveau IV (niveau BAC) qui prépare aux métiers d'éducateur sportif au sein de structures publiques ou privées (du secteur associatif ou marchand) ou au titre de travailleur indépendant.

- *Éducateur sportif*
- *Éducateur en centre de vacances*
- *Éducateur sportif territorial*
- *Educateur sportif spécialisé/entraîneur dans la spécialité*



BPJEPS

Activités Physiques pour Tous

Pré-requis

Être âgé de 18 ans minimum
Être titulaire du PSC1 (ou équivalence en cours de validité)
Satisfaire aux tests d'entrée

Durée / Lieux

10 mois de formation
600 heures de formation en centre
600 heures en alternance

Le Creusot

1 semaine sur 2
(hors vacances scolaires)



Inscription

Inscription sur dossier

Pour plus de détail, rendez-vous en ligne sur le site en cliquant ici



Contact

Creusot Défi 2000

Maison des associations
27 rue des abattoirs, 71200 LE
CREUSOT

Thibaud SURIVET

03 85 80 15 56 - 06 10 59 35 72
tsurivet@cd2000.fr



Plus d'informations

Retrouvez toutes les informations sur le site internet en cliquant juste ici





TITRE IV

Éducateur de Handball



TITRE IV

Éducateur de Handball

Descriptif

La formation Titre IV, Éducateur de Handball est un titre à finalité professionnelle. L'Éducateur de Handball intervient principalement dans les structures sportives du milieu fédéral amateur : Clubs évoluant jusqu'au plus haut niveau régional, Comités, Ligue. Il répond à aux besoins actuels et émergents liés à l'environnement et aux structures dans lequel il est amené à agir.

Objectifs

L'éducateur de handball a pour objectif d'animer les différentes offres de pratiques, d'encadrer la pratique sportive dite traditionnelle et compétitive, promouvoir les activités et les services de la structure.

Compétences visées

Être capable de participer à la vie associative d'une structure de handball

Être capable d'animer des pratiques socio-éducatives et sociétales en sécurité

Être capable de entraîner en sécurité une équipe en compétition jusqu'au niveau régional

Concevoir et coordonner le projet technique et/ou sportif de la structure

Métiers visés

La typologie et l'appellation des emplois liée à ce métier sont, à ce jour, multiples :

- Agent de développement sportif
- Animateur développeur
- Éducateur entraîneur
- Entraîneur
- Animateur socio-éducatif
- Animateur éducateur
- Directeur d'association à caractère social



TITRE IV

Éducateur de Handball *Besançon*

Pré-requis

Être âgé de 16 ans révolus,
Être licencié à la FFHandball tout au long de sa formation ;
Être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou équivalent

Durée / Lieux

16 mois de formation
433 heures de formation en centre
406 heures en alternance en structure

Besançon, Dijon et semaines délocalisées

“ Cette formation m'a permis de découvrir les rouages du métier d'éducateur de handball ”

“ Une formation multimodale qui permet de découvrir tous les aspects du monde du handball, de la partie pédagogique à organisationnel ”



Inscription

Inscription sur dossier

Pour plus de détail, rendez-vous en ligne sur le site en cliquant ici



Contact

Alexandra DEMANGE
06 14 47 15 38

5200000.ademange@ffhandball.net

Cyril STUNALT
06 22 03 74 73

5221000.cstunault@ffhandball.net



Plus d'informations

Retrouvez toutes les informations sur le site internet en cliquant juste ici

TITRE IV

Éducateur de Handball Clamecy

Pré-requis

Être âgé de 16 ans révolus,
Être licencié à la FFHandball tout au long de sa formation ;
Être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou équivalent

Durée / Lieux

16 mois de formation
433 heures de formation en centre
406 heures en alternance en structure

Clamecy

“ Cette formation m'a permis de découvrir les rouages du métier d'éducateur de handball

“ Une formation multimodale qui permet de découvrir tous les aspects du monde du handball, de la partie pédagogique à organisationnel



Inscription

Inscription sur dossier

Pour plus de détail, rendez-vous en ligne sur le site en cliquant ici



Contact

Thomas SKAGAMMAR
06 15 68 67 77
thomas.skaghammar@orange.fr



Plus d'informations

Retrouvez toutes les informations sur le site internet en cliquant juste ici

TITRE V

Entraîneur de Handball

**FORMATION PROFESSIONNELLE
EN CONTINUE**



*Dans un objectif de qualité, nous avons
souhaité offrir à nos stagiaires une
diversité de contenus et d'approches.
En partenariat avec la Ligue Hauts-De-
France et l'IFFE*





TITRE V

Entraîneur de handball

Descriptif

La formation Titre V, Entraîneur de Handball est un titre à finalité professionnelle. L'Entraîneur de handball exerce en pleine autonomie dans les clubs ou les structures de handball membre de la FFHB dans lesquelles il travaille. Il encadre la pratique du handball au sein des clubs ou de la structure de handball dans le cadre des responsabilités qui lui sont confiées par son employeur.

Objectifs

Le métier d'Entraîneur ne se limite plus à la seule fonction de l'entraînement mais doit pouvoir répondre aux besoins émergents tels que la formation des jeunes, la structuration de l'association, coordination des ressources humaines, promotion des actions.

Compétences visées

Être capable de concevoir et mettre en œuvre des situations d'entraînement qui permettent le progrès des joueurs en formation.

Être capable de concevoir et mettre en œuvre des séances qui visent la performance sportive en compétition.

Être capable de manager une équipe afin de performer en championnat

Concevoir et coordonner le projet technique et/ou sportif de la structure

Métiers visés

La typologie et l'appellation des emplois liée à ce métier sont, à ce jour, multiples :

- Entraîneur de championnat de France
- Conseiller Technique Fédéral
- Chargé de développement et/ou d'arbitrage
- Educateur entraîneur
- Entraîneur Spécialiste (GB / Beach Handball...)



TITRE V

Entraîneur de handball

Pré-requis

- Être licenciés FFHandball
 - Avoir 18 ans révolus
 - Être titulaire du PSC1 ou attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou diplôme équivalent
 - Être titulaire du module 2 (Titre IV) ou équivalent
- Justifier des conditions de l'alternance dans le championnat de Prénational à National 1 chez les adultes et au meilleur niveau régional ou national chez les jeunes (excellence régional, niveau élite, chez les -15 et -18 et -17 féminin -18 masculin en championnat de France).
- Les conditions d'alternance pourront être étudiées si le stagiaire entraîne en sections sportives, dans une structure du PPF ou en Centre de formation d'un club professionnel
- Satisfaire aux épreuves du test de sélection*

Durée / Lieux

16 mois de formation
407h de formation en centre
206h en alternance
minimum à **600h**

Besançon et Dijon
semaines
délocalisées



Inscription

Inscription sur dossier

Pour plus de détail, rendez-vous en ligne sur le site en cliquant ici 



Contact

Vincent LIOT

Coordonnateur pédagogique
06 14 65 53 13
5200000.vliot@ffhandball.net

Clémence BERCOT

Responsable administrative
5200000.formation@ffhandball.net



Plus d'informations

Retrouvez toutes les informations sur le site internet en cliquant juste ici 





DESJEPS

Directeur de structure



DESJEPS

Directeur de structure

Descriptif

Ce diplôme prépare aux métiers de direction de structure et de conduite de projet en responsabilité. Il s'adresse notamment à des professionnels qui gèrent des structures associatives ou qui seront amenés à le faire.

Objectifs

La gestion de projet, la gestion des ressources humaines, la gestion des finances et le pilotage stratégique d'une structure sont visés.

Compétences visées

- Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur
- Être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur
- Être capable de diriger un projet de développement
- Être capable d'organiser la sécurité dans le champ d'activité

Métiers visés

Les métiers pouvant être exercés avec un DESJEPS sont divers et variés notamment dans le milieu de l'animation, du sport et à caractère social :

- *Chef de projet*
- *Directeur de service*
- *Directeur d'association*
- *Manager général*
- *Directeur sportif*
- *Directeur/responsable de centre social, culturel, socioculturel*
- *Directeur de foyer d'hébergement social*
- *Directeur d'association à caractère social*



DESJEPS

Directeur de structure

Pré-requis

Être titulaire du PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU ou STT en cours de validité ;
Être titulaire de l'un de ces diplômes, niveau V ou niveau VI :
- DEFA
- DEJEPS « animation socio-éducative ou culturelle » d'un diplôme de niveau V dans le champ de l'animation ou du sport enregistré au RNCP
- Diplôme de niveau VI enregistré au RNCP
- Justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à 2 400 heures min quel que soit le domaine

Durée / Lieux

700 heures de formation en centre

Dont 595 heures en présentiel

Dont 105 heures de formation à distance

650 heures en alternance

Besançon et semaines délocalisées



Inscription

Inscription sur dossier

Pour plus de détail, rendez-vous en ligne sur le site en cliquant ici



Contact

Mourad OUAZIR

06 48 09 98 10

5200000.mouazir@ffhandball.net

Joëlle DEMOUGE

06 18 09 10 74

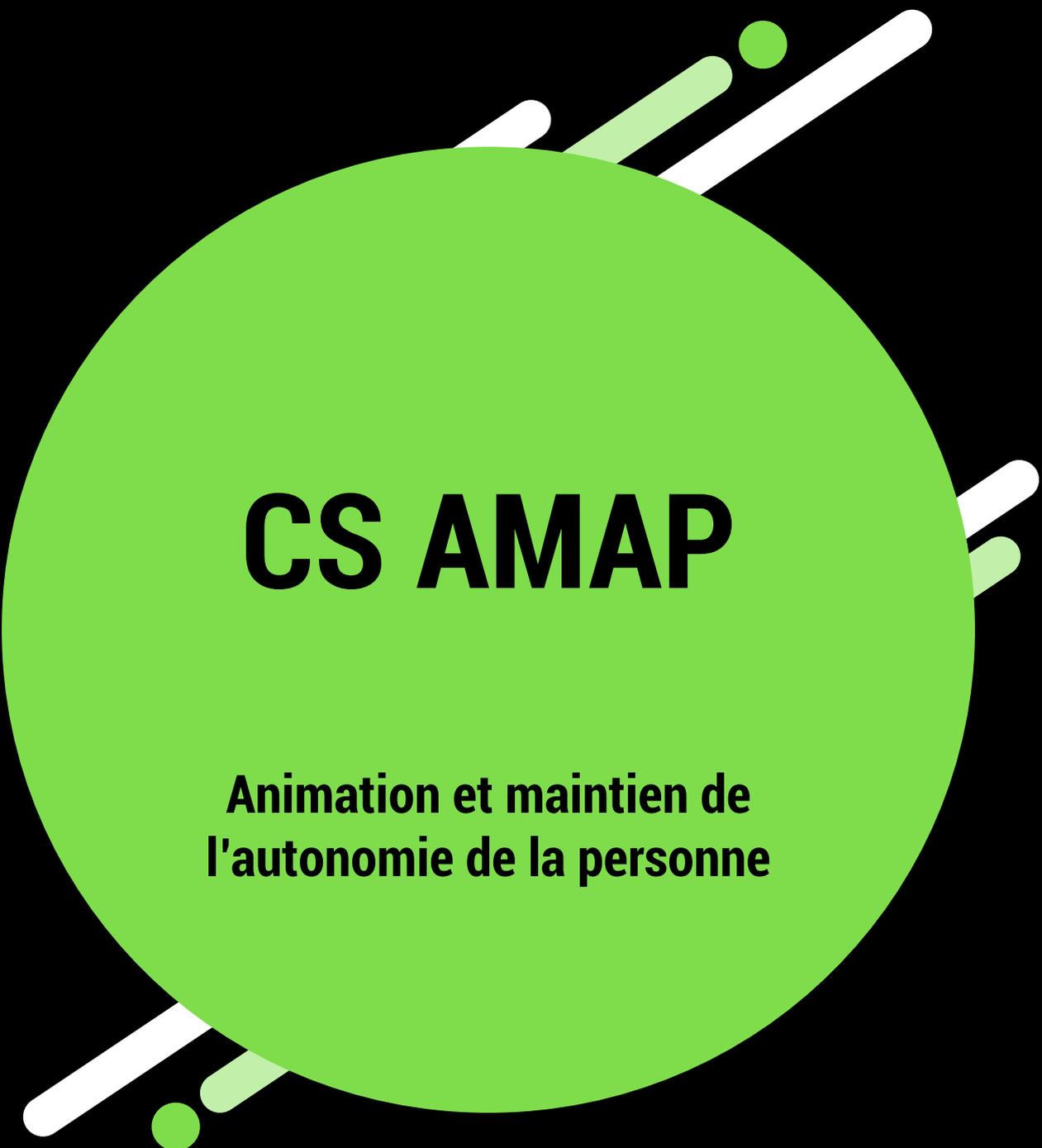
j.demouge@ffhandball.net



Plus d'informations

Retrouvez toutes les informations sur le site internet en cliquant juste ici





CS AMAP

**Animation et maintien de
l'autonomie de la personne**



CS AMAP

Animation et maintien de l'autonomie de la personne

Descriptif

Le Certificat de Spécialisation Animation et maintien de l'autonomie de la personne (CS AMAP) répond au besoin de qualification des éducateurs qui interviennent auprès de publics fragiles ou en perte d'autonomie. Il permet d'appréhender le contexte politique, économique, réglementaire et sociojuridique lié à l'activité et à l'animation en lien avec ce public

Objectifs

Travailler en équipe pluridisciplinaire et animer des séquences qui participent à atteindre, selon les cas, les objectifs suivant :

- Maintien d'un lien avec le milieu de vie
- Maintien des capacités de relation sociale
- Entretien de la mémoire
- Entretien des capacités physiques et psychiques

Compétences visées

- Être capable de prendre en compte les caractéristiques des personnes concernées par une perte importante d'autonomie pour préparer une action d'animation
- Être capable de mobiliser les connaissances associées aux différentes personnes concernées par une perte importante d'autonomie
- Être capable préparer une action d'animation participant au maintien de l'autonomie de la personne
- Être capable de conduire une action d'animation participant au maintien de l'autonomie de la personne
- Être capable de mettre en œuvre une action d'animation participant au maintien de l'autonomie de la personne
- Être capable d'évaluer une action d'animation participant au maintien de l'autonomie de la personne

Métiers visés

Educateur et animateur en charge des publics spécifiques avec perte d'autonomie.

Activités adaptées au contexte, au public et visant le maintien de cette autonomie.



CS AMAP

Animation et maintien de l'autonomie de la personne

Pré-requis

Être titulaire (ou en formation) BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, BEES.

Durée / Lieux

105 heures de formation en centre

Dont 95 heures en présentiel

Dont 10 heures de formation à distance

70 heures en alternance

Le Creusot



Inscription

Inscription sur dossier

Pour plus de détail, rendez-vous en ligne sur le site en cliquant ici



Contact

Mourad OUAZIR

06 48 09 98 10

5200000.mouazir@ffhandball.net

Nicolas GUEUGNEAU

06 76 01 61 91

ngueugneau@netcourrier.com



Plus d'informations

Retrouvez toutes les informations sur le site internet en cliquant juste ici





CC DACM

**Directeur Accueil Collectif de
Mineurs**



CC DACM

Directeur Accueil Collectif de Mineurs

Descriptif

Le Certificat Complémentaire de Directeur d'Accueil de Collectif de Mineurs (CC DACM) atteste de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle d'animation dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducative ou culturelles.

Objectifs

Le titulaire d'un certificat complémentaire «Directeur d'un accueil collectif de mineur se voit en capacité d'assurer la fonction de directeur en conformité avec la réglementation telle que définie par le code de l'action sociale et des familles.

Compétences visées

- Être capable d'inscrire son action dans le contexte réglementaire politique et social d'un accueil collectif de mineurs.
- Être capable de conduire un projet pédagogique en accueil collectif de mineurs
- Être capable de gérer le personnel d'un accueil collectif de mineurs
- Être capable d'assurer la gestion d'un accueil collectif de mineurs
- Être capable d'accompagner les membres de l'équipe pédagogique et assure leur formation pratique en tant que de besoin
- Être capable de diriger d'autres personnels intervenants au sein de l'ACM (personnels techniciens, personnels de service,...)
- Être capable d'assurer la sécurité physique et affective des participants (enfants et adultes)

Métiers visés

Titulaire d'un CC DACM, vous pouvez exercer dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales. :

- *Directeur-trice périscolaire*
- *Directeur-trice d'ACM/de séjour*
- *Directeur-trice d'accueil de jeunes*



CC DACM

Directeur Accueil Collectif de Mineurs

Pré-requis

- Être titulaire ou en cours de formation d'un BPJEPS d'une mention autre que Loisirs Tous Public
- Être titulaire du PSC1
- Justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée total de 28 jours dans les cinq dernières années
- Satisfaire aux épreuves d'admission

Durée / Lieux

74 heures de formation en centre

126 heures en alternance

Le Creusot
Besançon à partir de 2022



Inscription

Inscription sur dossier

Pour plus de détail, rendez-vous en ligne sur le site en cliquant ici



Contact

Thibaud SURIVET
Le Creusot
03 85 80 15 56 - 06 10 59 35 72
tsurivet@cd2000.fr

Pauline FERREUX
Besançon



Plus d'informations

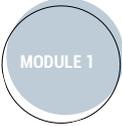
Retrouvez toutes les informations sur le site internet en cliquant juste ici



ÉQUIVALENCES

Les équivalences en lien avec les formations fédérales

Les équivalences suivantes correspondent aux diplômes délivrés par la FFHandball, la Ligue ou les comités.

Je suis titulaire de	Obligations	Je peux prétendre à
Accompagnateur d'équipe	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	
Animateur de handball	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	 
Animateur Babyhand	Être titulaire des diplômes requis	
Animateur Handfit	Être titulaire des diplômes requis	
Animateur Handensemble	Être titulaire des diplômes requis	
Entraîneur Régional	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité Justifier d'une expérience d'encadrement d'équipe jeune ou adulte de niveau régional durant 2 saisons sportives pendant les 5 dernières années * Au regard de l'expérience, n'est qu'accordé qu'un seul certificat	 &   OU 

ÉQUIVALENCES

Je suis titulaire de	Obligations	Je peux prétendre à
Entraîneur interrégional J/E (+PSC1)	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	
Entraîneur interrégional J/E (+PSC1)	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité Justifier d'une expérience professionnelle d'encadrement d'une équipe Adulte du plus HN régional ou club de national durant 3 saisons sportives durant les 5 dernières années	Mention «ET» du Titre IV
Entraîneur interrégional A + J/E (+PSC1)	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	Mention «ET» du Titre IV
Entraîneur interrégional A (+PSC1)	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	

ÉQUIVALENCES

Je suis titulaire de	Obligations	Je peux prétendre à
Entraîneur interrégional A (+PSC1)	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe Adulte du plus haut-niveau régional ou national durant les 3 saisons sportives dans les 5 dernières années	Certificat du Titre V 
BEES 1 Handball	Être titulaire des diplômes requis	Certificat du Titre V  
BEES 1 Handball	Être titulaire des diplômes requis Justifier d'une expérience professionnelle de coordination technique d'un club de national ou d'une structure fédérales du PPF durant 3 saisons sportives dans les 5 dernières années	TFP - TITRE V ENTRAINEUR DE HANDBALL
Entraîneur fédéral J et/ou E (+PSC1)	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	Certificat du Titre V & VI   <small>* TFP Titre VI Mise en place par la FFHandball</small>



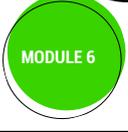
ÉQUIVALENCES

Je suis titulaire de	Obligations	Je peux prétendre à
Entraîneur fédéral Adultes (+PSC1)	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	Certificat du Titre V & VI   <small>* TFP Titre VI Mise en place par la FFHandball</small>
BEES 2 + EFJ	Être titulaire des diplômes requis	Titre VI
BEES 2 + EFA	Être titulaire des diplômes requis	Titre VI
BEES 2 + EFA	Être titulaire des diplômes requis Avoir une expérience d'entraîneur autorisé durant 5 saisons en LNH et LFH	Mention «EP» Mention «EF» du TITRE VI
BEES 2	Être titulaire des diplômes requis	 <small>* TFP Titre VI, mis en place par la FFHandball</small>

ÉQUIVALENCES

Les équivalences en lien avec les formations professionnelles

Les équivalences suivantes correspondent aux diplômes délivrés par des organismes de formations en lien avec des cursus professionnalisants.

Je suis titulaire de	Obligations	Je peux prétendre à
BPJEPS APT	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	 
BPJEPS ASC Mention Handball	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	    
BPJEPS ASC Mention Handball et/ou BPJEPS ASC Mention Handball & Entraîneur Régional	<p>Être titulaire des diplômes requis</p> <p>Justifier d'une expérience professionnelle d'encadrement d'une équipe de régional ou National durant 2 saisons sportives dans les 5 dernières années</p> <p>Être titulaire des diplômes requis</p>	<p>Mention «ET» du Titre IV</p>  
DEJEPS SC option HB + EFA (en cours de validité)	Avoir une expérience d'entraîneur autorisé durant 3 saisons en LNH et LFH dans les 5 dernières années	<p>Titre V - Entraîneur de handball</p>  <p><small>* TFP Titre VI, mis en place par la FFHandball</small></p>
DEJEPS SC option HB + EFJ (en cours de validité)	Avoir une expérience d'entraîneur principal au sein d'une structure fédérale PPF ou d'une équipe U18 de nationale durant 2 saisons dans les 5 dernières années	<p>Titre V - Entraîneur de handball</p>  <p><small>* TFP Titre VI, mis en place par la FFHandball</small></p>

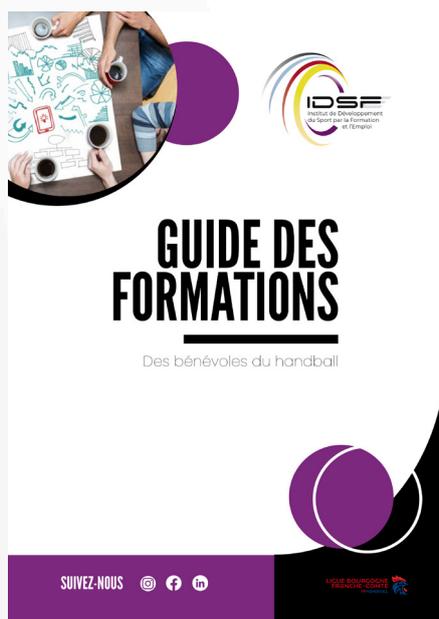
ÉQUIVALENCES

Je suis titulaire de	Obligations	Je peux prétendre à
DEJEPS SC option HB	Être titulaire du diplôme requis (À l'exception de l'obtention du diplôme par équivalence du BEES1 jusqu'à 2013)	TFP Titre V Entraîneur de handball
DESJEPS Mention Handball et/ou BEES 2	Être titulaire des diplômes requis	 <small>* TFP Titre VI, mise en place par la FFHandball</small>
DESJEPS Mention Handball	Être titulaire des diplômes requis	Mention «EF» du TITRE II
DESJEPS Mention Handball + EFJ	Être titulaire des diplômes requis	Mention «EF» du TITRE II
DESJEPS Mention Handball	Être titulaire des diplômes requis Avoir une expérience d'entraîneur principal au sein d'une structure fédérale PPF ou d'une équipe U18 de nationale durant 2 saisons dans les 5 dernières années	Mention «EF» Mention «EP» du TITRE VI
DEJEPS Mention HB + EFA	Être titulaire des diplômes requis	Mention «EP» du TITRE II

FORMATIONS BÉNÉVOLES

La Ligue Bourgogne Franche-Comté de handball et l'Institut de Développement du sport par la formation vous accompagne également sur des formations bénévoles

Le guide des formations professionnelles est un guide à destination des personnes qui souhaitent travailler au sein du mouvement sportif en tant que salarié, indépendant, etc. Si vous souhaitez vous former au travers de formation bénévole dans le domaine du sport et plus particulièrement du handball. Vous trouverez toutes les informations sur le guide des formations du handball, en cliquant ci-dessous.



TAXE D'APPRENTISSAGE

Qu'est ce que la taxe d'apprentissage ?

Participer au financement de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles : c'est tout l'objet de la taxe d'apprentissage.

La taxe est une ressource essentielle pour nos formations. Elle participe à la qualité de l'insertion professionnelle de nos stagiaires par le biais des actions menées grâce aux soutiens de nombreuses entreprises.

Grâce au soutien des entreprises par le biais du versement de la taxe d'apprentissage nous pouvons :

- **Acquérir des matériels pédagogiques adaptés** : Fonds documentaires, aménagement et équipement des salles de cours et de conférence.
- **Développer de nouvelles actions 2021** : Amélioration des conditions de l'alternance et du tutorat en entreprise, développement de la formation en apprentissage.

Cette taxe est la seule que vous pouvez affecter librement pour soutenir l'organisme de votre choix

0,68 %

de votre masse salariale brute 2020

87% de votre taxe, versée à votre OPCO de branche

13% de votre taxe versés en direct aux établissements de VOTRE CHOIX



Grace à votre taxe d'apprentissage nous améliorons la qualité de nos formations et contribuons au renouvellement des élites du handball pour rester le sport collectif le plus titré de l'histoire.



ACCESSIBILITÉ

Dans une démarche d'accessibilité, nous souhaitons que nos formations soient ouvertes à tous,

Jessica Iannicelli, référente handicap sera à votre écoute pour discuter de vos besoins afin que votre formation se déroule dans des conditions optimales.

Nous nous engageons à chercher des solutions et vous accompagner dans leurs mises en œuvre.

Notre bâtiment dispose d'un ascenseur qui donne accès aux deux gymnase, à la salle de musculation ainsi qu'au vestiaire.

Nous disposons de deux salles de formation au rez de chaussé ainsi que de toilette et endroit repas.



CONTACT

Directeur de CFA

CLERC Nicolas

5200000.nclerc@ffhandball.net

Responsable pédagogique

DEMOUGE Joëlle

j.demouge@ffhandball.net

Responsable administrative

BERÇOT Clémence

5200000.formation@ffhandball.net

Institut de développement du sport par la formation et l'emploi

19 rue Alain Savary

25 000 Besançon

5200000.formation@ffhandball.net

www.idsf-formation.fr

